



Le Petit Journal de Fressin

EDITORI@I

La France sombre petit à petit dans la crise et la récession. La faute à certains pays qui seraient en cessation de paiements et n'arrivaient plus à rembourser les banques qui leur ont prêté de l'argent nous disent les experts. Les mêmes qui il y a deux ans n'avaient rien vu venir, nous prédisaient que la France était à l'abri, qu'il n'y avait rien à craindre. Mais ces derniers temps les discours ont changé, beaucoup changé.

Et notre niveau de vie à baisser, beaucoup baissé, mais pas pour tout le monde. On parle désormais de payer la note avec l'augmentation des taxes, sur les Mutuelles notamment, pour ceux qui ont encore les moyens d'en avoir une, les déremboursements, les hausses, etc. etc.

Mais au fait si la crise est là, ce n'est certainement pas la faute de la majorité des français, artisans, commerçants, agriculteurs, salariés ou employés. Si les banques se retrouvent au bord du gouffre c'est bien à cause de leurs placements hasardeux, pour avoir spéculer avec notre argent au lieu de le prêter pour des avances de trésoreries aux entreprises, des prêts aux particuliers pour acheter, bâtir et faire marcher le « système » comme cela devrait être le rôle d'une banque.

Lorsque tout marchait bien et qu'elles engrangeaient les bénéfices on ne parlait de redistribuer à tout le monde les plus values, les stock options et autres retraites chapeaux.

Alors pourquoi maintenant tout le monde devrait payer pour les errements, les soifs inextinguibles de profits des spéculateurs...

Encore un mot sur les dernières primaires du Parti Socialiste qui ont donné une belle leçon de démocratie en laissant tous les français choisir « leur » candidat aux prochaines présidentielles.

Réunion du 27 avril 2011

Le maire nous a annoncé que les subventions demandées par débiter les travaux à l'église étaient reportées à l'année prochaine.

Malgré tout il souhaitait quand même commencer la première tranche. Mais bien vite il a renoncé à son projet devant le peu de soutien de ses partisans et notre refus de crainte à voir les dites subventions supprimées. Comme pour l'éclairage public (voir notre édition 7/2011).

Réunion du 17 juin 2011

A la demande des services de l'Etat toutes les communes de France ont du se réunir ce vendredi pour désigner ses délégués aux prochaines élections sénatoriales. Notre commune devait en désigner trois. De notre côté nous avons proposé Patrick Paquez, Claude Delépine et Claude Vergeot. Et la majorité municipale deux : Christian Duflos et Martine Fournier. Le vote a donné : Patrick Paquez : 12 voix, Christian Duflos et Martine Fournier : 8 voix, tout trois élus.

Il fallait aussi désigner trois suppléants, avec pour nous : Michel Anselin, Jean-Noël Belval et Claude Vergeot et en face : Paul Glaçon, Paul Schunck et Charles Hiel. Le résultats : Michel Anselin : 8 voix (élu), Paul Glaçon : 8 voix (élu). Et Jean-Noël Belval : 6, Claude Vergeot : 7 et Sonia Baillieul : 1. Et Paul Schunck et Charles Hiel : 7 voix. Il a fallu donc un second tour pour désigner le troisième suppléant. Paul Schunck a obtenu 8 voix (élu) et Jean-Noël Belval : 7 voix.

- Lors de cette réunion nous avons exprimé notre vive surprise d'avoir appris, en recevant une invitation, qu'une cérémonie était organisée pour la réouverture de la salle municipale, alors que le sujet n'a jamais été abordé au conseil municipal. EN OUTRE LES FRESSINOISES ET LES FRESSINOIS N'ETAIENT MÊME PAS INVITES.

Lors d'une précédente réunion nous avons demandé de donner le nom de Georges Delépine à notre salle municipal, en hommage à un grand serviteur de la commune. Au même titre que Firmin Caron pour le stade municipal, Emile Desmons pour la mairie. Et pourquoi pas Paul Verhague pour l'espace couvert du stade municipal comme souhaité par certains. Un homme qui a toujours agit dans le plus pur bénévolat et un désintéressant total dès son arrivée à Fressin. Une demande qui n'avait soulevé aucune objection lors d'une précédente réunion du conseil municipal. De notre côté, il nous semblait judicieux de profiter de la réception des travaux pour organiser une cérémonie officielle en faisant d'une pierre deux coups. Mais apparemment pas pour le maire ! Rendez-vous donc à la prochaine réunion

Réunion du mardi 28 juin 2011

- La réunion a commencé par l'acceptation de la proposition de la Communauté de communes de prendre la compétence optionnelle : aménagement des rivières et des cours d'eau. Ce qui a débouché sur une réflexion sur el mauvais état de nos berges, tant sur le domaine public que communal.

La réforme territoriale voulue et imposée par le Préfet du Pas de Calais a été refusée à l'unanimité des membres du Conseil. Elle ferait perdre 1 000 000 €(un million d'euros) tous les ans à notre Communauté de communes pour permettre à celles d'Hesdin, Beaurainville et du Ternois de rattraper leur retard. L'argent des éoliennes fait bien des envieux. Mais pourquoi devrions-nous partager cette manne, alors que les autres communautés ont toujours refusé, voire vivement critiqué, notre projet dès sa création.

- Un nouveau règlement pour la salle communale, beaucoup plus astreignant, a été aussi voté. Son application risque de provoquer quelques grincements de dents (plus aucuns matériels ne doit sortir de la salle, lourdeur administrative...). Les associations devront donc chercher des tables et des chaises ailleurs.

Il a fallu ensuite désigner des membres pour la commission intercommunale des impôts directs. Avec deux titulaires (Christian Duflos et Patrick Paquez) et deux suppléants (Guy Salomé et Jean-Noël Belval). Mais aussi un titulaire (Martine Fourniez) et un suppléant hors canton (Emile Desmons ou Hervé Trollé).

❖ **Nous avons donc ensuite réitéré notre demande d'appellation de la salle municipale « salle Georges Delépine » et « Espace Paul Verhague », pour le bâtiment couvert du stade Firmin Caron comme demandé par certains. Et avons procédé à un vote à bulletin secret. Nos deux demandes ont été rejetées par 7 voix contre 8.**

- Nous avons également remis sur le tapis l'urbanisation et la relance de l'habitat à Fressin en demandant d'entreprendre une étude (gratuite) avec l'agence de développement de l'audomarois, dont la communauté de communes est adhérente. Mais là aussi sans succès.

Enfin chacun a pu constater que l'état de certaines de nos routes s'était sérieusement amélioré. Nous avons eu raison d'être patients et de mettre l'accent là où cela faisait mal ! Mais aussi de profiter des travaux de défense incendie. Encore un petit effort pour les rues de la Lance, du Plouy et du Marais.... Et l'on pourra s'estimer entièrement satisfaits.

- Enfin pas de réunion sans que l'on parle de tourisme avec cette fois-ci la remise en état des passerelles sur la Planquette. Avec un montant de 5 000 € mais largement subventionné par la Maison du Bois (50%), le programme européen Leader (20%) et les Amis du patrimoine (10%). A ce prix pourquoi s'en priver.

Réunion du 22/09/2011

- ✓ **EGLISE** : cette fois-ci la première tranche de travaux va pouvoir commencer avec l'obtention des subventions. 86 000 € (50%) de la part de l'Etat, 43 600 du Conseil Général (25 %). La municipalité a également obtenu 20 000 € de l'enveloppe de la sénatrice Françoise Henneron. De son côté l'Association du Patrimoine a, pour l'instant, reçu 10 000 € de dons, somme qui devrait être abondée du même montant par le Conseil Régional.

ASSAINISSEMENT : la compétence « assainissement collectif » a été votée au Syndicat des eaux intercommunal. Allons-nous voir bientôt les travaux commencés là aussi. Certains commencent à comprendre que ceux qui bâtissent actuellement devront payer deux fois s'ils se trouvent situés dans un périmètre d'assainissement collectif selon le schéma.....

- En début d'année en principe, une personne du service public d'assainissement non collectif (spanc) de la Communauté de communes devrait passer dans toutes les maisons pour un contrôle, que nous devons payer. A Fressin cette visite n'a pas lieu d'être car hormis les toutes nouvelles constructions, on sait pertinemment (sauf initiative personnelle) qu'aucune maison n'est aux normes depuis le dernier Grenelle de l'environnement. Qui, entre parenthèses évoluent constamment. Et dans la mesure où notre Syndicat des eaux a désormais la compétence dans le collectif comme dans le non collectif, il n'y a pas matière à être contrôlé et qui plus est : « payer ». Pour l'instant car plus tard, la facture sera lourde à régler.

ENERGIES RENOUVELABLES : la compétence a été votée à la Communauté de communes ainsi que celle de l'énergie photovoltaïque.

- ✓ **HANDICAP** : Encore une nouvelle compétence déléguée à la Communauté de communes avec : « le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » pour les personnes handicapées. Il s'agira donc de rendre accessible aux bâtiments publics, trottoirs, etc. aux personnes se déplaçant par exemple en fauteuil roulant.

QUESTIONS DIVERSES : La chaudière à l'Espace culturel-mairie va être changée car demandant trop de frais de réparation. Un contrat a été signé à ce titre avec la compagnie Totalgaz.

- ✓ L'acquéreur du terrain à bâtir face au stade Firmin Caron se propose de revendre une parcelle dudit terrain à la municipalité. Il s'agit d'une opportunité intéressante dans la mesure où elle permettrait de réaliser et d'agrandir le parking existant. Qui éventuellement pourrait servir aussi aux visiteurs des vestiges du château.
- ✓ A ce titre nous avons aussi reparlé de l'acquisition du terrain jouxtant la salle municipale. Surtout que l'on évoque, plus ou moins, des regroupements scolaires en milieu rural avec la suppression des transports scolaires, tout au moins, la fin de leurs gratuités. Il n'y aurait donc plus qu'un seul bloc scolaire regroupant les écoles de plusieurs villages. Mais pour l'instant il ne s'agit que « de rumeurs ».....

Réunion du 24/11/2011

Pour la dernière réunion de l'année nous avons été amenés à voter ... une nouvelle taxe : la taxe locale d'aménagement (TLA). Une taxe qui découle du dernier Grenelle de l'environnement mais qui serait indolore. Celle-ci vient d'être instaurée pour lutter contre l'étalement urbain et parvenir à une utilisation économe et équilibrée des espaces. Elle entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012. Elle ne sera acquittée que pour les nouvelles construction, reconstruction et agrandissement. Les logements locatifs aidés par l'État et, dans la limite de 50 %, les locaux à usage d'habitations principales financés par un prêt au taux de 0 % seront exonérés. Elle est appelée à remplacer plusieurs autres taxes comme celle d'espaces verts. Et cerise sur le gâteau elle reviendrait à la commune après déduction de la part Régionale. Une nouvelle fois nous avons regretté le flou de l'opération, la précipitation (elle doit être votée avant la fin du mois pour application au

1^{er} mars 2012) et le manque d'information. Le maire nous a fait lecture d'une note reçue par la mairie de Fruges.

- Les travaux de l'église vont commencer après la pose des échafaudages. Les subventions rentrent et grâce notamment à la souscription des Amis du patrimoine. Ainsi les travaux devraient se concentrer sur une seule année.
- Le monument aux morts va subir une cure de jouvence bienvenue qui devrait même rejaillir sur les pilastres du cimetière en bien mauvaise état.
- Dans le cadre de la trame verte et bleue de la Communauté de communes de nombreux travaux d'embellissement, de renforcement ... vont être entrepris tout au long de la Planquette (renforcement des berges, plantation, pose de rambardes sur les petits ponts, etc.). Là aussi les subventions sont conséquentes.
- Dans el cadre de son fonds de concours la Communauté de communes a décidé de favoriser cette année les communes dépourvues d'éoliennes dont Fressin. Au total 23 900 € d'attribués.
- L'achat d'une parcelle de terrain en face du terrain de football est en passe d'être conclu pour la somme (raisonnable) de 9 000 €.
- Une propriété inoccupée occasionne quelques gênes aux voisins. La décision a été prise d'agir par voie judiciaire.
- **Par ailleurs si des problèmes survenaient lors de la révision des listes électorales, PRIERE DE NOUS EN AVERTIR IMMEDIATEMENT.**

Hommage à Firmin Caron

Le village a perdu un « grand homme » avec le décès de Firmin Caron. Il restera indéfectiblement attaché à Fressin d'autant plus que le stade municipal porte déjà son nom. Il a été brutalement ravi à l'affection des siens à l'âge de 85 ans. Aimé ou détesté, Firmin Caron ne laissait personne indifférent car il était doté d'une forte personnalité et d'un caractère entier. Durant toute son existence il a œuvré pour les siens comme pour tout ceux qu'il côtoyait dans la vie. Intransigeant avec lui-même comme avec les autres il ne supportait pas l'injustice et estimait qu'il y avait toujours quelque chose de bon à tirer de son prochain. Et notamment chez les jeunes. Longtemps dans l'ombre et en toute modestie il a bien souvent rendu de multiples services dans le plus pur désintéressement et avec beaucoup de charisme. Il a été sapeur-pompier volontaire de 1960 à 1977, président de la société de musique de 1969 à 1979, conseiller aux Prudhommes de longues années. Après la guerre, musette au dos et à vélo, il est parti travailler seul emportant aussi avec lui la foi et l'enthousiasme de sa jeunesse. D'abord dans les fermes puis petit à petit il en montant son entreprise générale de bâtiments, en 1955, qui a compté jusqu'à 27 salariés, avant de la céder à ses beaux-enfants. Car Firmin Caron a subi de nombreuses épreuves dans sa vie avec la disparition prématurée de son épouse et de deux de ses enfants. C'est également en qualité de d'adjoint au maire, de 1989 à 2004, qu'il a pu donner la pleine mesure de son engagement au service de ses concitoyens. En créant notamment pour les jeunes un stade de football moderne et le Club omnisport fressinois (COF), en 1991, qui deviendra plus tard l'association de la Vallée de la Planquette (ASVP). Il en a assuré la présidence pendant plus de 10 ans avant de passer le flambeau à Franck Cardon. Sa grande fierté, c'est la reconnaissance, voire l'affection, que lui témoignaient « ses jeunes », devenus adultes. Toujours « ses » jeunes. Pédagogue avant l'heure et main de fer dans un gant de velours il savait se faire respecter tout en tenant compte de la personnalité des autres pour imposer certaines règles. Mais l' élu a voulu aussi donner une autre dimension à son village en participant activement à la rénovation des vestiges du château, de la nouvelle mairie, etc. Les dernières années de sa vie s'il avait pris un peu de recul avec le football, il fréquentait encore assidûment le club des seniors comme celui de pétanque. Et il fourmillait encore de projets.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.

Sonia Bailleul-Attagnant, Michel Anselin, Jean-Noël Belval, Claude Delépine Michel Higon, Patrick Paquez, Claude Vergeot : des conseillers municipaux à votre écoute.